



Aussac-Vadalle, le 18 décembre 2025

Commune d'Aussac-Vadalle  
Siret : 211 600 242 00013

Monsieur le Préfet de la Charente  
7-9, rue de la préfecture  
CS 92301  
16023 Angoulême Cedex

**Objet :** Demande de dotations d'investissement de l'Etat au titre de la DSIL exercice 2026

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'octroi d'une dotation d'investissement de l'Etat au titre de la DSIL exercice 2026, au taux de 30 % pour la réalisation des travaux de réalisation de 4 logements sociaux formant la 2ème tranche de la Résidence du Verger d'Aussac-Vadalle.

Ce projet ne se trouve pas dans le périmètre « espaces protégés » des monuments historiques.

Ce projet est essentiel pour les personnes âgées de la commune qui sont localement en attente d'une solution de logement adapté à leurs grands âges tout en restant au sein de leur commune et à proximité de leurs amis et de leurs familles. La 1<sup>ère</sup> tranche a permis d'accueillir 4 seniors dès la fin des travaux et une attente forte se fait sentir dans le périmètre de Cœur de Charente.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et je reste à votre disposition pour compléter votre information.

Je vous prie, d'agrémenter Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,

Gérard LIOT